



## **Motion - 24\_MOT\_21 - Alexandre Berthoud et consorts - Moratoire sur l'introduction de nouvelles zones 30 km/h**

### Texte déposé :

Depuis de plusieurs années, la généralisation du 30 km/h, respectivement la mise en place du 30 km/h la nuit, sont grandement débattus sur la place publique. Notre hémicycle a d'ailleurs eu l'opportunité d'en débattre en janvier de l'année passée et a pris en considération la pétition « Oui aux 50 km/h la nuit en Ville de Lausanne ».

Depuis, les Chambres fédérales ont accepté la motion « Consolider la hiérarchie du réseau routier à l'intérieur comme à l'extérieur des localités » du conseiller national Peter Schilliger (21.4516). Celle-ci demande notamment que pour les routes à orientation trafic à l'intérieur des localités, la vitesse soit maintenue à 50 km/h. Toutefois, selon cette motion, la vitesse peut être limitée 30 km/h pour les routes d'intérêt local, soit celles-ci qui servent à collecter et à desservir le trafic dans les zones résidentielles.

L'acceptation de cette motion par le Conseil national en septembre 2023 et par le Conseil des Etats ce mois-ci – et aura – une grande incidence sur le développement du 30 km/h en Suisse romande notamment. Elle risque de rendre de nombreuses zones 30 km/h contraire au droit fédéral et nécessitera de mettre en conformité ces zones créées. Au-delà des coûts inutiles engendrés par l'introduction puis la suppression de nouvelles zones 30 pour le Canton et les communes, les usagers de la mobilité n'arriveraient plus à comprendre ces changements incessants de règles liées à la vitesse dans un horizon temporel réduit. Il est donc urgent d'attendre que le Conseil fédéral présente un projet législatif au Parlement et que celui-ci adopte ou modifie ce projet dans le sens de la motion qui a réuni une majorité des deux Chambres. Une exception à ce moratoire devrait être possible pour les zones où la sécurité l'exige ou dans les quartiers résidentiels, permettant ainsi de garantir l'autonomie communale.

En outre, la présente motion se justifie d'autant plus que la LRou (Loi sur les routes) doit prochainement être révisée et que la question des régimes de vitesse ne manquera sans doute pas d'être abordée.

Par l'adoption de cette motion, notre Canton serait novateur – comme le souligne souvent la Cheffe du Département en charge de la mobilité – et serait le premier de Suisse à entreprendre les démarches nécessaires pour donner suite à l'adoption de la motion Schilliger.

Ainsi pour garantir l'efficacité et la fluidité de la mobilité, les motionnaires demandent qu'un moratoire sur l'introduction de nouvelles zones 30 km/h soit prononcé par le Conseil d'Etat et cela jusqu'à ce que les Chambres fédérales décident du projet législatif qu'il leur sera soumis par le Conseil fédéral. Une exception à ce moratoire serait prévue pour les zones où la sécurité l'exige ou dans les quartiers résidentiels, permettant ainsi de garantir l'autonomie communale.

Le Conseil d'Etat est également invité à communiquer aux autorités fédérales compétentes le contenu de la présente motion.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alain Cornamusaz (UDC)
2. Anne-Lise Rime (PLR)
3. Bernard Nicod (PLR)
4. Carole Dubois (PLR)
5. Cédric Weissert (UDC)
6. Céline Baux (UDC)
7. Charles Monod (PLR)
8. Denis Dumartheray (UDC)
9. Fabrice Tanner (UDC)
10. Florence Gross (PLR)
11. François Cardinaux (PLR)
12. Georges Zünd (PLR)
13. Gérard Mojon (PLR)
14. Grégory Bovay (PLR)
15. Guy Gaudard (PLR)
16. Jacques-André Haury (V'L)
17. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
18. Jean-Daniel Carrard (PLR)
19. Jean-Franco Paillard (PLR)
20. Jean-François Cachin (PLR)
21. Jean-François Thuillard (UDC)
22. Jean-Marc Udriot (PLR)
23. Josephine Byrne Garelli (PLR)
24. Laurence Bassin (PLR)
25. Laurence Creteigny (PLR)
26. Loïc Bardet (PLR)

27. Marc Morandi (PLR)
28. Marc-Olivier Buffat (PLR)
29. Marion Wahlen (PLR)
30. Maurice Neyroud (PLR)
31. Monique Hofstetter (PLR)
32. Nicola Di Giulio (UDC)
33. Nicolas Suter (PLR)
34. Nicole Rapin (PLR)
35. Olivier Agassis (UDC)
36. Olivier Petermann (PLR)
37. Philippe Germain (PLR)
38. Philippe Miauton (PLR)
39. Pierre-Alain Favrod (UDC)
40. Pierre-André Romanens (PLR)
41. Pierre-François Mottier (PLR)
42. Romain Belotti (UDC)
43. Thierry Schneiter (PLR)
44. Yann Glayre (UDC)